

Communiqué de presse

75% des Français souhaiteraient que le terme « Probiotique » puisse figurer sur les emballages des compléments alimentaires qui en contiennent

Le terme « Probiotique » est interdit par les autorités sanitaires françaises qui estiment qu'il s'agit d'une allégation de santé non-autorisée. De facto, cette interdiction limite considérablement l'information du consommateur.

Convaincu des bienfaits des probiotiques et de l'importance d'informer les consommateurs, Synadiet, le Syndicat National des Compléments Alimentaires, publie les résultats d'une enquête-consommateurs réalisée par Harris Interactive sur le rapport des consommateurs français au mot « probiotique ».

Conclusion : 75 % des Français souhaiteraient que les compléments alimentaires contenant des probiotiques l'indiquent sur leur emballageⁱ.

- **Un mot « interdit » en France depuis 2012 : une interprétation aberrante de la réglementation**

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, les probiotiques sont « *des micro-organismes vivants, qui lorsqu'ils sont ingérés en quantité suffisante, exercent des effets positifs sur la santé* ». Alors que ce constat aurait dû conduire les autorités à favoriser la consommation de probiotiques, il s'est produit l'inverse. Se fondant sur cette définition, les autorités françaises et européennes ont décidé d'interdire aux entreprises le droit d'utiliser le mot « probiotique » estimant qu'il s'agit d'une allégation de santé non-autorisée.

Résultat ? Aucun complément alimentaire français contenant des probiotiques ne peut actuellement l'indiquer sur son emballage ou dans la communication qui l'entoure. Cette situation pénalise durement les consommateurs français qui se retrouvent ainsi privés d'information dans leur recherche de solutions-santé, à l'heure où les probiotiques font justement l'objet d'un nombre croissant de publications scientifiquesⁱⁱ.

Or, depuis quelques mois ou années, de nombreux pays européens comme l'Espagne, les Pays-Bas, le Danemark ou encore l'Italie autorisent la mention du terme Probiotiques sur les étiquetages dans un souci de clarté vis-à-vis du consommateur. A quand un changement de position des autorités françaises ?

Synadiet enjoint les autorités françaises de modifier leur position doctrinale actuelle afin de répondre à la fois aux demandes que les consommateurs français ont exprimé et de permettre également aux industriels de lutter à armes égales sur le marché avec leurs concurrents européens.

- **Les Français en attente de transparence**

D'après l'étude Harris Interactive pour Synadiet, 40% des Français consomment des probiotiques, et ceux-ci sont largement recommandés par les professionnels de santé qui sont la première source d'information. Cet intérêt pour cette catégorie d'ingrédients est cependant freiné par une méconnaissance et un manque d'informations sur les produits. A la lecture des emballages où apparaissent uniquement le nom des souches de probiotiques utilisées, 50% des Français ne comprend pas l'utilité du produit et moins de 30% comprend que le produit contient des probiotiques.

Afin de pallier ce manque d'informations et dans un souci de transparence, ¾ des Français souhaitent que la mention « probiotique » figure sur l'étiquetage des compléments alimentaires en contenant.

Synadiet réaffirme donc la nécessité d'autoriser le terme « Probiotique » sur les emballages des compléments alimentaires dans l'intérêt des consommateurs, qui sont actuellement perdus par des emballages aux noms obscures et peu évocateurs.

SYNADIET

Syndicat national des compléments alimentaires

Syndicat professionnel indépendant créé en 1950, SYNADIET vise à fédérer et accompagner ses adhérents dans l'exercice de leur métier, qui est de contribuer à préserver et améliorer la santé des consommateurs, grâce à l'utilisation de compléments alimentaires et autres produits de santé naturelle, et les engager dans une démarche responsable et transparente. Avec plus de 260 adhérents sur toute la chaîne de valeur des compléments alimentaires (fabricants, façonniers, fournisseurs d'ingrédients, distributeurs, laboratoires d'analyse, consultants), SYNADIET a une force de représentativité unique en France.

Contacts presse

Claire Guignier
c.guignier@synadiet.org
06 78 98 33 59

Edwige GIRARD-CHAUVIN
e.girard-chauvin@synadiet.org
06 86 60 03 38

ⁱ Etude Harris Interactive pour Synadiet, réalisée en février 2021 sur 1084 Français de 18 ans et plus représentatifs de la population française

ⁱⁱ Recherche mot-clé PubMed « probiotics », mai 2021, <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/?term=probiotics>